

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

iologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 00553

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL OUALI Fatima

Date de naissance : 13/02/43

Adresse : 43, Rue Ahmed Al Nasseur - Appart 4

Résidence BADR - CASABLANCA

Tél. 06 63 88 51 51

Total des frais engagés :

1 984,70 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 15/04/2020

Nom et prénom du malade : EL OUALI Fatima Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 05/04/2020

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Nº P19-045201

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.

Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 553

Nom de l'adhérent(e) : EL OUALI Fatima

Total des frais engagés : 1 984,70 Dhs

Date de dépôt :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/04/2010	C	—	200 Dhs	G Dr. Soumaya SAATI Médecin Générale 355, Bd. Zerkouri - Bourgogne 2ème Etage - Casablanca Tél: 05 22 21 13 00
15/04/2010	C	—	—	Dr. Soumaya SAATI Médecin Générale 355, Bd. Zerkouri - Bourgogne 2ème Etage - Casablanca Tél: 05 22 21 13 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie du Louvre Tel: 05 22 25 32 35 - Fax: 05 22 23 24 83 E-mail: pharmacie.louvre@gmail.com	15/04/2010	220 Dhs
Pharmacie du Louvre Tel: 05 22 25 32 35 - Fax: 05 22 23 24 83 E-mail: pharmacie.louvre@gmail.com	15/04/2010	220 Dhs

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
—	15/04/2010	B/322,00/1	100 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000 00000000 35533411	G	21433552 00000000 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
				(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. SAATI SOUMYA

Medecine Générale

ECHOGRAPHIE

الدكتورة سعدي سمية

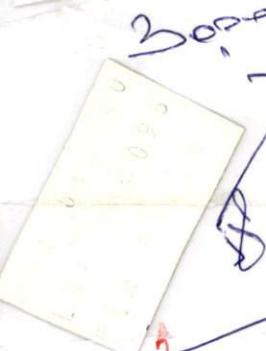
الطب العام

الفحص بالصدى



PPV: 138,30 DH
LOT: 612488
PER: 03/21

LOT: 2882
UT.AV: 05-22
P.P.V: 30 DH 00



Dr. Soumya SAATI
Médecin Général
88 Bd. Zerkouni Bourgogne
355 Casablanca
Tél: 05 22 27 13 00
3^{eme} étage

355 زاوية شارع الزرقطوني زنقة ابن أيوب - إقامة بوعرفة الطابق الثاني - الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 27 13 00
355, Angle Bd. Zerkouni Rue Ibn Ayoub - Résidence Bouarfa- 2^{eme} étage - Casablanca - Tél.: 05 22 27 13 00

Dr. SAATI SOUMYA
Medecine Générale
ECHOGRAPHIE



الدكتورة سعدي سمية
الطب العام
الفحص بالصدى

Casablanca, le 14/04/2023

Mme Ousli Fatia

09.20

49,60 x 2 p

D - one pale



PPV: 49,60 DH
LOT: 20C02
EXP: 03/2023

PPV: 49,60 DH
LOT: 20C02
EXP: 03/2023





Casablanca, le 15/6/18.

Mr. Ouali Fatima

- M - S Aug
- Dosage de l'LDL_{10₃}
- Fente
- Cholestrol

Dr. Soumaya SAATI
Médecin Générale
355, Bd. Zerkouni - Bouarfa
2^{ème} Etage - Casablanca
Tél.: 05 22 27 13 00



مختبر التازي للتحاليل الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur SOUMYA SAATI

Madame EL OUALI FATIMA

355 Angle Boulevard Zerkouni Rue Ibnou Ayoub

Résidence Bouarfa, 2 ème étage

CASABLANCA

Réf. : 20D254

Examen du 17/04/20 - Edité le 17/04/20

Page : 2/2

ANALYSES

RESULTATS

UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

VITAMINE D2/ D3 (25 Hydroxy-vitamine D)-----

12,5 μ g/l

12/05/18

23,8

Valeurs usuelles

Valeurs souhaitables: 30-80

Insuffisance: 10-30

Déficience: <10

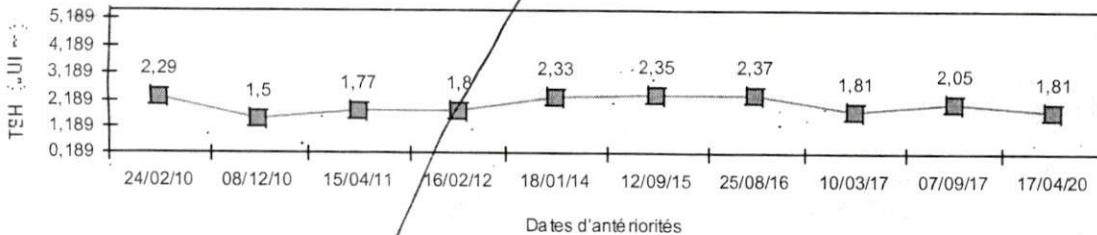
HORMONOLOGIE (CHIMILUMINESCENCE COBAS 6000)

T S H Ultra - sensible -----

1,810 μ UI/ml

07/09/17

2,050



Bonjour,

Pour pouvoir prendre la vitamine D,
je suis obligée de faire cette analyse.

Je vous prie de bien vouloir en tenir
compte pour le remboursement

Merci pour votre compréhension

Signature

LABORATOIRE TAZI
TAZI Karim
BIOLOGISTE
78, Rue d'Alger - Casablanca
T. 0522 27 53 86 - F. 0522 47 35 79 - E. labo-tazi@yahoo.fr



مختبر التازى للتحليلات الطبية

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED

TAZI KARIM

NF EN ISO 9001:2008

ASCII

CERTIFICAT MA-2015-XIV.

QUALITATEM

www.ascii-qualitatem.fr

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE, HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur SOUMYA SAATI
355 Angle Boulevard Zerkouni Rue Ibnou Ayoub
Résidence Bouarfa,2 ème étage
CASABLANCA
Examen du 17/04/20 - Edité le 17/04/20

Madame EL OUALI FATIMA

Réf. : 20D254

Examen du 17/04/20 - Edité le 17/04/20

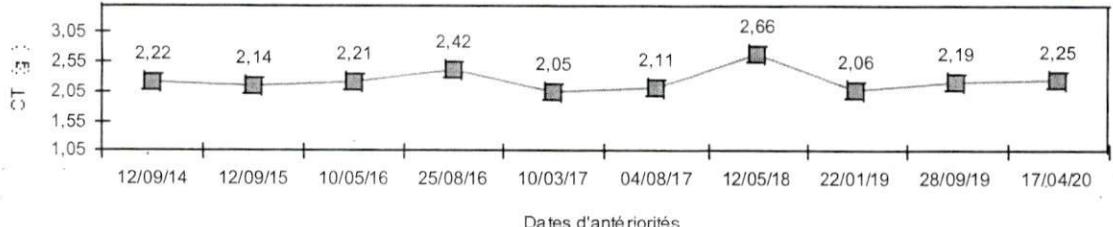
Page : 1/2

RESULTATS UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

CHOLESTEROL TOTAL ----- 2,25 / g/l 5,80 mmol/l 1,5 - 2 2,19
ou 28/09/19



CHOLESTEROL LDL ----- 1,36 g/l 3,51 mmol/l ou 1,35

TRIGLYCERIDES ----- 1,61 g/l 0,35 - 1,35 1,73
ou 1,84 mmol/l

FERRITINE ----- 165,8 ng/ml 24/06/19 147,3

Valeurs usuelles

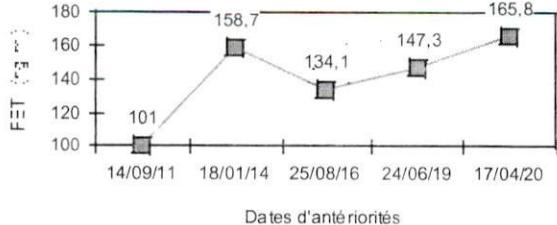
Homme adulte : 20 - 495

Femme

Avant 50 ans : 5 - 225

Après 50 ans : 15 - 425

Enfant : 7 - 140



LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50 ICE 001656516000089 INPE: 093001246 093001246

T.P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le vendredi 17 avril 2020 Madame EL OUALI FATIMA

FACTURE N°	309477
------------	--------

Analyses :

Chimie : Cholestérol total -----	B	30	
Chimie : Cholestérol HDL+LDL -----	B	80	
Chimie : Triglycérides -----	B	60	
Chimie : Ferritine -----	B	250	
Chimie : VIT D2/D3 (25OH) -----	B	400	
Hormono : Thyreostimuline (TSH us) -----	B	250	Total : B 1070

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER		1 458,80 DH	

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Mille Quatre Cent Cinquante Huit Dirhams et Quatre vingt Centimes

78 Rue d'Alger Casablanca
Tél. 0522 27 28 08
Fax 0522 29 64 86
INPE 093001246
ICE 001656516000089
I.F 40 30 32 50

ml 553 mme et ouvr fatima

05/06/20

BORDEREAU D' OPERATION
VERSEMENT D' ESPECES

AGENCE : CASA F.A.R
COMPTÉ : 0107621605000172
REFERENCE :
DATE/MVT : 01076 30 01 00002

NOM DU CLIENT
MUPRAS 2

SIGNATURE AGENT :

Cotis, Année 2020

ML 553



120,00

"DROIT PERÇU EN COMPTE SUIVANT DECISION DU TRESOR N° 7-1-489 DU 28 MAI 2011"

EXEMPLAIRE • CITE